

8230

ROCHES SILICEUSES AVEC VEGETATION PIONNIERE DU *SEDO-SCLERANTHION* OU DU *SEDO ALBI-VERONICION DILLENII*

Assez fort

Habitat d'intérêt communautaire IC



Désignations locales	1. Pelouse pionnière à Fétuque d'Auvergne et Plantain holosté	
	2. Pelouse pionnière à Thym à nombreux poils et Plantain holosté	
	3. Pelouse pionnière neutrocline supra méditerranéenne à Centaurée paniculée (<i>Centaurea paniculata</i>) et Liseron cantabrique (<i>Convolvulus cantabricus</i>)	
	4. Pelouse pionnière collinéenne acidiphile à Gagée de bohême (<i>Gagea bohemica</i>) et Véronique de dillenius (<i>Veronica dillenii</i>)	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	8230-4	Pelouses pionnières continentales et subatlantiques des dalles siliceuses sèches et chaudes
CORINE Biotopes	34.1	Pelouses pionnières médio-européennes
Classification EUNIS	E1.1	Végétations ouvertes des substrats sableux et rocheux continentaux

Surface sur le site : 75,28 ha

Recouvrement sur le site : < 0,37 %

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Pelouses pionnières des dalles siliceuses colonisant les affleurements naturels de roches à caractères acides plus ou moins marqués des régions montagnardes et collinéennes. Ces communautés occupent des sols squelettiques mais riches en matières organiques développées sur des roches mères variées (granites, gneiss, roches volcaniques...). Elles s'installent principalement sur dalles horizontales affleurantes et plus rarement au niveau des corniches. Elles apparaissent en situation primaire et sont associées à des fortes contraintes écologiques (sécheresses, faible ancrage..) ou à des perturbations érosives régulières. La physionomie est celle de végétation rases écorchées et peu recouvrantes constituées en majorité de chaméphytes crassulescentes adaptées à la sécheresse et de diverses hémicryptophytes à feuillages réduit dont de nombreuses Caryophyllacées. La strate bryo-lychénique est souvent bien développée.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Sur le site l'habitat se présente sous des formes variées, selon le cortège on distinguera :

- Les cortèges supra méditerranéens marqués par des espèces méridionales telles que *Crucianella angustifolia*, *Lactuca viminea subsp chondrilliflora*, *Centaurea paniculata*, *Convolvulus cantabricus*, *Andryala integrifolia*, *Thymus nitens*. Ces pelouses se retrouvent notamment sur les affleurements acidiphiles cristallins proche de la vallée du Rhône.
- Les cortèges pionniers à Fétuque d'Auvergne et Plantain holosté marqués également par un cortège d'espèces thermophiles en mélange avec des espèces collinéennes : *Aira caryophyllea*, *Anarrhinum bellidifolium*, *Micropyrum tenellum*, *Silene armeria*, *Petrorhagia saxifraga*...
- Les cortèges pionniers à Thym à nombreux poils et Plantain holosté du collinéen supérieur jusqu'au montagnard marqué par l'absence d'espèces thermophiles et l'apparition d'espèces comme *Senecio adonidifolius* et *Campanula rotundifolia*.

- Les cortèges pionniers à Gagée de Bohème et Véronique de dillenius des altérites et dalles volcaniques du collinéen moyen et supérieur. Ce groupement se caractérise par des espèces neutroclines : *Sedum acre*, *Sedum album*, et dans certains cas par la présence marquée d'espèces d'affinités montagnardes.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 65 *SEDO ALBI-SCLERANTHETEA BIENNIS* Braun-Blanq. 1955

Ordre : 65.0.2 *Alysso alyssoidis-Sedetalia albi* Moravec 1967

Alliance : 65.0.2.0.2 *Sedo albi-Veronicion dillenii* Oberd. ex Korneck 1974

Association/groupement : Groupement à *Plantago holosteum* et *Festuca arvernensis*

Association/groupement : Groupement à *Thymus polytrichus* et *Plantago holosteum*

Association/groupement : Groupement à *Centaurea paniculata* et *Convolvulus cantabricus*

Association/groupement : *Gageo saxatilis-Veronicetum dillenii* (Oberdorfer 1957) Korneck 1974

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

L'habitat élémentaire est présent sur les sols squelettiques siliceux, de l'étage planitiaire au montagnard. Cette formation est distribuée de manière disséminée sur une grande partie du territoire national, en se développant sur le Massif Central, dans le Morvan, les Deux-Sèvres, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Normandie, le sud des Vosges.

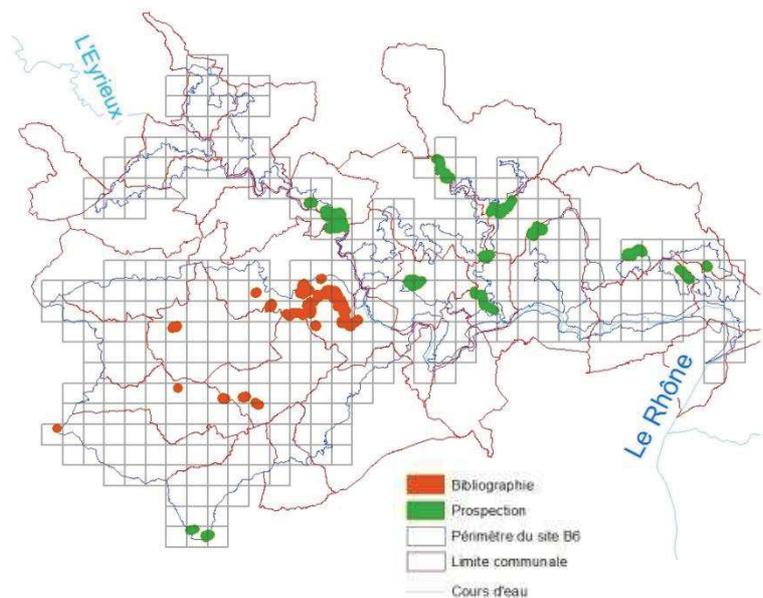
Dans le domaine méditerranéen, cette formation est uniquement retrouvée sur les parties méridionales du Massif Central et ses abords. L'habitat est connu dans la vallée du Rhône, le Massif du Pilat et les Cévennes.

En Rhône-Alpes, l'habitat se retrouve en Cévennes vivaraises, dans la Vallée du Rhône ainsi qu'en Haute-Loire.

LOCALISATION SUR LE SITE

Cet habitat se retrouve sur les vires ou replats rocheux des pentes de falaises abruptes en expositions chaudes que l'on retrouve sporadiquement au sein des vallées du site Natura 2000. Les habitats les plus représentatifs se retrouvent toutefois plus régulièrement dans le secteur sud de l'ENS des serres Boutiérotes notamment sur les communes de Pranles et d'Ajoux. Elles occupent alors les altérites grossières issues des sucus volcaniques situés juste au-dessus, ou bien se retrouvent en complexe avec les pelouses pastorales acidiphiles.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est représenté ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces	
1	R	NT	
2	-	-	
3	E	EN	
4	-	-	

Etat local de l'habitat

Représentativité	Représentativité bonne, cortèges floristiques typiques.	B : bonne
Superficie relative	Occupe de faibles surfaces	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état favorable sur le domaine méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales sont en bon état de conservation et bénéficient d'un biotope stable.		
i) Degré de conservation de la structure		II: structure bien conservée
ii) Degré de conservation des fonctions		II : perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		II : restauration possible avec un effort moyen
Synthèse état de conservation		B : conservation bonne
ÉVALUATION GLOBALE		B : valeur bonne

Intérêt patrimonial et floristique

Ces groupements liés aux zones méridionales du Massif Central y sont globalement assez rares et demeurent donc peu répandus en France. Certains groupements comme par exemple, la Pelouse à Fétuque d'Auvergne et le Plantain holosté, ne se retrouvent que localement dans la vallée du Rhône, le Massif du Pilat et les Cévennes. Certaines espèces de ces milieux sont patrimoniales car sub-endémiques : *Festuca arvernensis*, ou peu courante en Rhône Alpes mais à aire de répartition plus large telles que *Centaurea pectinata*, *Gagea bohémica* et *Convolvulus cantabrica*.

Intérêt patrimonial et faunistique

Peu d'espèces patrimoniales sont recensées dans ces milieux. On retiendra surtout l'Azuré des orpins et les quelques reptiles qui y trouvent des places de thermorégulation (lézards...).

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat est principalement retrouvé sur les vires rocheuses où la fréquentation humaine est faible. Ces formations saxicoles possèdent une dynamique stable et ne présentent pas d'intérêt agronomique notable, bien que les milieux concernés soient souvent inclus dans les grands espaces de parcours du bétail.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - Rajeunissement régulier des groupements par des perturbations érosives régulières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de l'escalade ou d'activités en falaises, - Création de pistes, routes, - Le pâturage intensif peut nettement affecter ces milieux fragiles.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat ponctuel sur le site dans un bon état de conservation. Ces végétations n'apparaissent pas menacées à court terme mais restent rares à l'échelle du Massif Central.

Les mesures de gestion doivent se borner à :

- Surveiller l'évolution de l'habitat ;
- Limiter son utilisation à des activités ou usages peu perturbateurs pour son équilibre actuel. Eviter par exemple l'ouverture de voies de cheminements ou le surpâturage (ex : au niveau des serres d'Ajoux)

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
Eviter l'ouverture de voies, routes dans ce milieu	-Néant